

**Délibération n°260703\_43**

**Séance du Conseil d'administration du 3 juillet 2026**

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 28

Membres présents : 17

Membres représentés : 7

Pour :

**DÉCISION**

AVIS

INFORMATION

**Accord Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) 2026-2029**

**Le contexte**

Le premier accord QVCT 2022-2025 a pris fin. Pour établir le nouvel accord 2026-2029, le copil QVCT s'est appuyé sur l'analyse des résultats de l'enquête QVCT adressée aux personnels en septembre 2025 :

- > l'enquête est composée de 33 questions sur 4 thèmes (l'établissement, le travail, le relationnel, l'avenir) dont une question ouverte ;
- > l'enquête a été conçue, réalisée et analysée par l'ARACT BFC (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail de Bourgogne Franche Comté) ;
- > 62% des personnels de l'UTBM sollicités ont participé à l'enquête QVCT 2025 ;
- > l'analyse porte sur les résultats de l'enquête 2025, ainsi que sur les évolutions constatées par rapport à l'enquête conduite en 2021.

**Les 5 axes d'amélioration QVCT 2026-2029**

- Axe 1 - Renforcer la confiance dans l'avenir
- Axe 2 - Rendre plus lisibles les perspectives professionnelles
- Axe 3 - Mieux réguler la charge et l'organisation du travail
- Axe 4 - Poursuivre l'amélioration des conditions de travail
- Axe 5 - Prendre soin des relations de travail

Le Conseil d'administration

**DECIDE**

- D'approuver l'accord Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) 2026-2029, conformément à l'annexe à la présente délibération.

Abstention(s) : 0  
Votants : 24  
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0  
Suffrages exprimés : 24  
Pour : 24  
Contre : 0

La présente délibération est adoptée

Fait à Sevenans,

Le Directeur  
Ghislain MONTAVON

Par déléation,  
la Directrice Générale des services,

Virginie FICHTER

le 03/07/26